

**CDL-UD(2022)034**

Fr. seulement

**COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT**  
**(COMMISSION DE VENISE)**

en coopération avec

**LE MINISTERE DE LA TRANSITION NUMERIQUE ET DE LA REFORME DE  
L'ADMINISTRATION DU ROYAUME DU MAROC**

**Séminaire régional pour les hauts cadres de l'administration**

**16<sup>ème</sup> UniDem Med**

**« LA TRANSFORMATION NUMERIQUE DE  
L'ADMINISTRATION PUBLIQUE »**

**format hybride (en ligne et à Rabat, Maroc)**

**23-24 novembre 2022**

**SESSION DE SUIVI DES REFORMES DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE DANS  
LES PAYS PARTENAIRES UNIDEM MED : LE TELETRAVAIL**

**EXPERIENCE NATIONALE - MAROC**

par

**M. Mohamed MOUSSA**

**(Directeur des systèmes d'Information par Intérim, Ministère de la Transition  
Numérique et de la Réforme de l'Administration, Royaume du Maroc)**

Cofinancé  
par l'Union européenne



UNION EUROPÉENNE

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Cofinancé et mis en œuvre  
par le Conseil de l'Europe

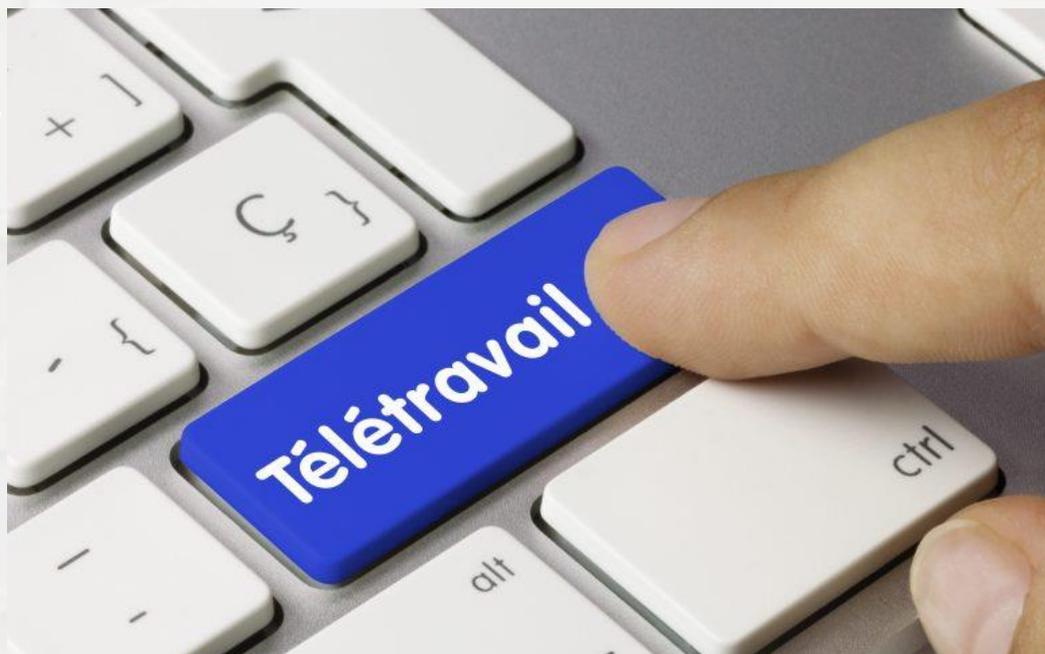
Le projet UniDem Med est mis en œuvre dans le cadre du programme conjoint Union européenne/Conseil de l'Europe  
« Protéger les droits de l'homme, l'État de droit et la démocratie par des normes partagées dans le sud de la Méditerranée » (Programme Sud V)

*Ce document a été réalisé dans le cadre d'un programme cofinancé par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe.  
Les opinions exprimées dans ce document ne peuvent en aucun cas être considérées comme reflétant l'opinion officielle  
de l'une ou l'autre des parties.*



Royaume du Maroc  
Chef du Gouvernement  
Ministère de la Transition  
Numérique et de la Réforme  
de l'Administration

Séminaire régional pour les hauts cadres de  
l'administration 16<sup>ème</sup> UniDem Med



# Le télétravail dans les Administrations Marocaine

Rabat, 24 Novembre 2022



01

> Contexte

02

> Recours au Télétravail

03

> Télétravail dans l'Administration

04

> Objectifs du Télétravail

05

> Télétravail dans la FP en  
chiffres

# 1- Contexte



Royaume du Maroc  
Chef du Gouvernement  
Ministère de la Transition  
Numérique et de la Réforme  
de l'Administration

- ✓ La transformation numérique a, en quelques années, bouleversé nos modes de vie et produit des effets importants sur le monde du travail;
- ✓ Elle a eu un impact sur les formes, les conditions et l'organisation du travail et implique de nouveaux modes de collaboration et l'utilisation des TIC;
- ✓ Le télétravail s'intègre dans cette logique de l'amélioration des conditions de vie au travail;

- ✓ Le Télé travail s'inscrit également dans le cadre d'une transformation managériale, le développement et la diversification des méthodes de travail, pour proposer aux Fonctionnaires de meilleures conditions d'exercice de leurs fonctions.
- ✓ Actuellement, le télétravail est considéré comme une forme moderne d'organisation du travail dans les Administrations publiques dans plusieurs pays du monde



## 2- Recours au Télétravail



Royaume du Maroc  
Chef du Gouvernement  
Ministère de la Transition  
Numérique et de la Réforme  
de l'Administration

- **2 Mars 2020** : Enregistrement du 1er cas du coronavirus
- **11 Mars 2020** : Création du comité de veille
- **16 Mars 2020** : Publication de la Circulaire relative aux mesures préventives dans les services publics
- **24 Mars 2020** : Déclaration de l'état d'urgence sanitaire
- **1 Avril 2020** : Publication de la Circulaire relative à la gestion numérique des correspondances administratives
- **15 Avril 2020** : Publication de la Circulaire relative au télétravail
- **22 Mai 2020** : Procédures et les mesures de reprise de travail dans les établissements publics, après la levée de l'état d'urgence sanitaire

- ❖ Le décret-loi n ° 2.20.292 du 24 mars 2020 relatif à l'état d'urgence sanitaire et aux procédures de sa déclaration, visait essentiellement de protéger les citoyens contre les risques de la propagation du Corona virus, mais aussi pour assurer la continuité du service public;
- ❖ Afin de veiller à la sécurité des fonctionnaires et des usagers dans les circonstances exceptionnelles lié à la pandémie, le Ministère de la Transition Numérique et de la Réforme de l'Administration a pris un certain nombre de mesures de prévention et de sécurité sanitaire y compris la préparation d'un guide relatif au travail à distance (**télé travail**) dans l'Administration Publique.

# 3- Télétravail dans les Administrations

**Cadre juridique** : Circulaire 3/2020 qui correspond à un Guide sur le télétravail dans les administrations publiques et qui appelle les fonctionnaires et l'administration au respect des règles et instructions de ce guide, pour faciliter le travail à distance

Le concept du télétravail consiste à offrir au fonctionnaire ou à l'employé la possibilité d'exécuter ses obligations professionnelles, de manière partielle ou complète, depuis différents endroits et en dehors de son lieu de travail habituel.

Le télétravail est considéré comme étant une option de travail alternative assurant la continuité des services administratifs, à travers l'exécution des missions et des tâches associées à la prestation des services publics.

## Le télétravail partiel :

Lorsque le fonctionnaire, sur la base des instructions de son administration, peut répartir son temps de travail entre le lieu de travail principal et le lieu de télétravail, selon des proportions égales ou différentes, qu'il s'agit d'heures par jour, de jours par semaine ou par mois.

## Le télétravail Totale :

Il s'agit des fonctions et des missions qui peuvent être exécutées de manière totalement hors du lieu de travail officiel.

# 3- Télétravail dans les Administrations

Champ d'application :

**Le présent guide s'applique à toutes les administrations publiques en tenant compte de la nature des spécificités des missions de certaines administrations**



**Chaque administration peut, si l'intérêt du service l'exige, choisir des catégories spécifiques pour le télétravail**

**De par leurs natures, certains services peuvent être exemptés du système de télétravail**

# 3- Télétravail dans les Administrations

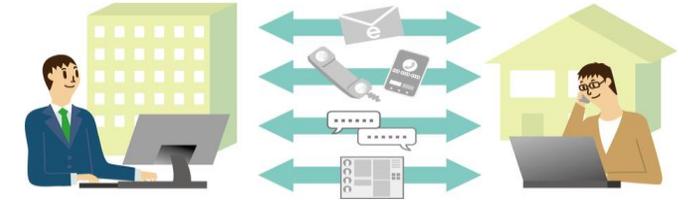
## Règles relatives au télétravail :

- Définition des heures et des jours de télétravail par l'administration
- Obligation de maintenir un nombre minimum de fonctionnaires et un service minimum dans les administrations publiques ;
- Possibilité d'adopter des horaires de télétravail différents des horaires de travail officiel, si la situation circonstancielle du service l'exige ;
- Possibilité de mettre fin au télétravail par l'administration ou à la demande du fonctionnaire ;
- Application de toutes les dispositions en vigueur pour le fonctionnaire exerçant en télétravail ;
- Soumission du fonctionnaire qui exerce ses fonctions en télétravail à une évaluation périodique conformément aux dispositions en vigueur ;
- Nécessité pour le fonctionnaire de mettre en place un environnement de travail approprié sur son lieu de télétravail. Lequel doit garantir les facteurs de réussite nécessaires pour l'atteinte des résultats escomptés, la qualité de réalisation, et les exigences de sûreté et de sécurité professionnelles ;
- Obligation pour le fonctionnaire exerçant en télétravail de respecter les conditions et les règles fixées par l'administration.

# 3- Télétravail dans les Administrations

## Critères de choix des fonctions adaptés au télétravail :

- Les fonctions de nature divisibles
- Les fonctions exécutables via des systèmes informatiques



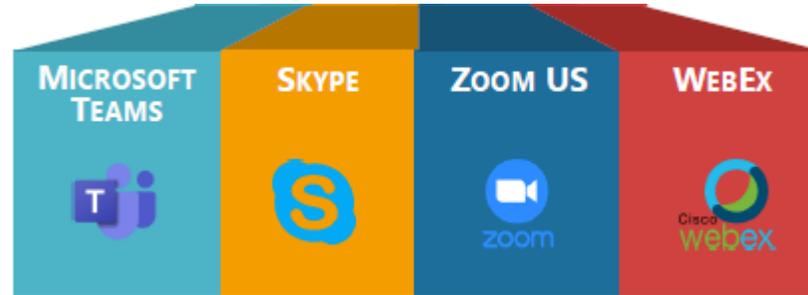
## Engagements de l'administration et du fonctionnaire

- Elaboration d'un plan de mise en œuvre du télétravail
- Fourniture des moyens techniques et technologiques nécessaires pour effectuer le télétravail,
- Garantie un accès sécurisé aux données et aux plateformes ouvertes pour le télétravail ,
- Respect des instructions et des recommandations concernant la sécurité des SI et de protection des données à caractère personnel,
- Garantie de la protection et de la continuité des systèmes d'information mis à la disposition des fonctionnaires travaillant à distance
- Fourniture du soutien et de l'assistance technique aux fonctionnaires exerçant en télétravail ;
- Suivi & évaluation des fonctionnaires exerçant en télétravail afin de s'assurer de leur respect des horaires de télétravail fixées et de leurs obligations ainsi que des outputs de leur travail ;
- Garder le caractère confidentiel des informations, données, et documents mis à sa disposition ;
- Respecter les horaires de travail fixés par l'administration



# 3- Télétravail dans les Administrations

## Outils:



**Services:** La deuxième circulaire 2/2000 du 1 Avril, en collaboration avec l'ADD concerne la dématérialisation des correspondances administratives en utilisant le portail du bureau d'ordre digital (160 000 courriers) et le parapheur électronique.

Ministères et hauts commissariats: 98

Etablissements et entreprises publics: 479

Collectivités territoriales: 289

**Webinaire:** Formation en mode webinaire sur les thèmes de Télétravail et PCA (Plan de continuité d'activité) dans l'Administration Marocaine.

- Plus de 45 Administrations publiques;
- Plus de 200 questions et réactions sur le chat;
- Plus de 500 interactions par messagerie;
- Participation active depuis plusieurs terminaux (PC, Mobile, Tablettes...),

**Formation des formateurs :** Outils de collaboration pour le télétravail

- les participants sont dispensés d'une formation plutôt technique sur les outils de collaborations les plus utilisés, et sont par la suite des multiplicateurs pour leurs administrations, capable de transmettre à leurs collègues tout leur savoir-faire sur ces outils.

# 4- Objectifs du Télétravail



## Objectifs de l'Administration

Assurer la continuité  
du service public

01

Augmenter  
la performance et  
l'efficacité

02



03

Augmenter la productivité  
et rationaliser les  
dépenses

04

Réduire  
l'absentéisme

## Objectifs du Fonctionnaire

Assurer l'équilibre entre sa  
vie professionnelle et sa  
vie privée

Disposer de plus de temps libre  
pour réaliser d'autres activités



Réduire le coût de  
déplacement

# 5- Télétravail dans la FP en chiffres

## Résultat enquête en ligne sur le télétravail:

- **88 % des fonctionnaires ont été en roulement dont 56.36% des fonctionnaires Femmes**
- **37.91% des fonctionnaires ont fait du télétravail;**

### Exemples :

- ✓ **Recrutement à distance** (Ministère de la santé, MTNRA pour le recrutement des PSH)
- ✓ **Education & enseignement à distance,**
- ✓ **Prise de RDV & Accueil à distance,**
- ✓ **Justice au niveau des tribunaux**
- ✓ **Organisations des conseils gouvernementaux**
- ✓

# Préparation d'un Cadre juridique du télétravail



Royaume du Maroc  
Chef du Gouvernement  
Ministère de la Transition  
Numérique et de la Réforme  
de l'Administration

**Dans le cadre des efforts du gouvernement en matière de réforme de l'administration, notamment à travers le développement des modes de gestion dans le service public et sa digitalisation, un projet de décret relatif au télétravail dans les administrations de l'Etat a été élaboré**



Royaume du Maroc  
Chef du Gouvernement  
Ministère de la Transition  
Numérique et de la Réforme  
de l'Administration

Merci pour  
votre Attention